COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 100 MILLIONS DE FRANCS

(Entièrement versés)

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée générale ordinaire du 27 avril 1897

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1896

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE CINQ MILLIONS

Rue Bergère, 20

1897

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Denormandie, ✻, ancien gouverneur de la Banque de France, *Président*.
Berger, O. ✻, administrateur de la Banque Impériale Ottomane. } *Vice-Présidents*. } Comité de Direction.
Mercet, O. ✻, de la maison de banque Périer, Mercet et Cie. } *Vice-Présidents*. } Comité de Direction.
Thiébaut, O. ✻, fondeur.
de Sinçay, Ludovic.
Roux, Jules-Charles, ✻, administrateur de la Compagnie universelle du Canal de Suez.
Carraby, Calixte, ✻.
Méliodon, P., O. ✻, administrateur du Crédit Foncier de France.
Rostand, Jules, de la maison de banque Gay, J. Rostand et Cie.
Cambefort, Charles.

COMMISSION DE CONTROLE

MM. Allain-Launay, ✻, ancien Inspecteur des Finances, *Président*.
Camille Krantz, O. ✻, Maître des requêtes honoraire au Conseil d'État.
G. Martin, ancien Inspecteur des Finances.

COMMISSAIRES DES COMPTES

Pour l'Exercice 1897

MM. Allain-Launay, ✻, ancien Inspecteur des Finances.
Baron, C. ✻, Ingénieur, Directeur honoraire de l'Administration des Postes et Télégraphes.

DIRECTION

MM. Alexis Rostand, O. ✻, *Directeur*,
Auguste Gallay, ✻, *Sous-Directeur*,
Émile Ullmann, *Sous-Directeur*.

CONSEIL D'ESCOMPTE

MM.	MM.	MM.
Barbet-Massin.	Devès.	Lorilleux.
Barbier fils.	Dior.	Loussel, ✻.
Baudet, ✻.	Dunand.	Lovenbach.
Blanc.	Durand.	Lyon, ✻.
Boucheron, O. ✻.	Escaille (de l').	Marcilhacy, ✻.
Boutet, ✻.	Fouinat.	Nizerolle.
Braillard.	Fouret, ✻.	Pierredon, ✻.
Bresson.	Gabriel, ✻.	Pingault.
Callot.	Gasne, ✻.	Pollet, ✻.
Carnaud.	Gautier.	Poulenc, ✻.
Célerier, ✻.	Ghesquière, O. ✻.	Poupinel, ✻.
Chambron.	Guy, ✻.	Robert-Degasches.
Chapuis.	Hartog, ✻.	Salmon, ✻.
Claudon.	Hetzel, O. ✻.	Samson, ✻.
Clermont (de), ✻.	Hugot, ✻.	Sédillot.
Copeau.	Leduc, ✻.	Sigaud fils.
Courtois.	Legrand, ✻.	Suilliot, ✻.
Cousté, O. ✻.	Le Marchand.	Thiesset.
Couvreur, ✻.	Leroy (René).	Vaury, ✻.
Degalle.	Leseure.	Vœlkel.
Deséglise.	Lombart, ✻.	Wolff, ✻.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 100 MILLIONS DE FRANCS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 27 avril 1897.

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE CINQ MILLIONS
Rue Bergère, 20
1897

RAPPORT

A

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du Mardi 27 Avril 1897

Exercice 1896

MESSIEURS,

Pendant tout le cours de l'exercice 1896, notre Société a poursuivi avec une constante énergie et sans aucun temps d'arrêt le développement vers lequel, dès l'origine, n'ont cessé de tendre nos efforts.

Le résultat de ce redoublement de l'activité sociale se résume dans le total même de la situation générale du Comptoir qui, au 31 décembre 1896, atteignait 612 millions au lieu de 535 millions au 31 décembre 1895; mais quelle que soit l'importance de cet accroissement de nos affaires, il a simplement contre-balancé l'effet des circonstances peu favorables qui ont marqué l'année 1896.

Vous vous souvenez, en effet, qu'au moment où cet exercice s'est ouvert, les marchés internationaux étaient encore ébranlés par la crise qu'avait provoquée l'entraînement du public vers les titres miniers, et la surélévation factice des cours de toutes les valeurs. Le trouble a été profond et a laissé après lui une dépression qui a duré. Les opérations financières ont été rares et d'importance secondaire.

D'autre part, sur plusieurs points, en France, le Commerce et l'Industrie ont éprouvé des malaises sérieux et prolongés. Les transactions ordinaires de banque ont été moins abondantes, plus difficiles et, comme il arrive souvent en pareils cas, la concurrence a été d'autant plus ardente.

L'énoncé du seul chiffre cité plus haut vous montre, d'une manière générale, que nos efforts ont été couronnés de succès.

Vous pouvez suivre les détails de ce développement dans toutes les parties du rapide exposé que nous allons consacrer à la marche de chacun de nos services.

PORTEFEUILLES

Le mouvement global de nos portefeuilles français et étranger (effets de commerce) a été en 1896 de :

	ENTRÉES	SORTIES
Fr.	6.657.000.000 »	6.419.000.000 »
au lieu de, en 1895 .	6.155.000.000 »	5.934.000.000 »
Différence en faveur de 1896. . . . . Fr.	502.000.000 »	485.000.000 »

La sécurité de nos escomptes à Paris, où se trouve naturellement concentré le mouvement le plus important, est assurée, dans toute la mesure possible, par le concours quotidien de notre Conseil d'escompte, dont vous connaissez la grande expérience. Le dévouement des personnalités si qualifiées qui le composent est une des traditions dont le Comptoir s'honore le plus.

Notre Commission de Contrôle vous donne, comme de coutume, des renseignements sur la composition de notre Portefeuille-titres.

Nous tenons toutefois à vous indiquer, dès à présent, que l'accroissement de ce chapitre de notre Actif est dû surtout à deux causes :

La première est l'augmentation du nombre de nos agences en France, qui demandent à être dotées, chacune, d'un stock permanent de valeurs de placement.

La seconde est la part que nous avons prise à la constitution de la Banque Russo-Chinoise, dont nous vous avons parlé l'an passé, et à celle de la Banque Française du Brésil, dont nous vous entretiendrons tout à l'heure.

Nous sommes intéressés dans ces deux Sociétés, dont la première a absorbé, vous le savez, notre Agence de Shanghaï.

Nous n'avons qu'à nous féliciter de nos liens avec l'une et l'autre de ces entreprises, car les actions de la Banque Russo-Chinoise ont eu en peu de temps une plus-value très notable, et les débuts de la Banque Française du Brésil, qui ont eu lieu en janvier 1897, ont été très heureux.

COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE

Le mouvement des comptes de chèques et des comptes d'escompte a été en 1896 de :

	ENTRÉES	SORTIES
Fr.	3.866.000.000 »	3.640.000.000 »
contre, en 1895. . .	3.748.000.000 »	3.566.000.000 »
Différence en faveur de 1896 . . . Fr.	118.000.000 »	74.000.000 »

Au 31 décembre 1896, le chiffre de nos dépôts et comptes courants dépasse de 67.396.000 francs celui du 31 décembre 1895.

Dans ce chiffre, figurent 9 millions de Bons à échéance. Bien qu'il y ait peu d'années que nous admettions les dépôts de ce genre, le total des Bons de cette nature atteint, à la fin de 1896, 41.905.000 francs. Ces dépôts conviennent particulièrement à un établissement comme le Comptoir dont l'exploitation est étendue; non seulement ils servent de contre-partie aux *opérations financières* et aux *avances*, qui ne sont pas aussi rapidement mobilisables que les effets de commerce, mais encore et surtout, ils peuvent être utilisés pour les Agences lointaines qu'il est possible de doter ainsi plus amplement, sans risquer l'éventualité de brusques et onéreux rapatriements de fonds au cas d'intense resserrement d'argent en Europe.

Vous constaterez avec satisfaction cette augmentation de nos dépôts de toute nature, qui démontre que le public a une confiance croissante dans notre Société et dans l'orientation extrêmement prudente que nous avons toujours pour première préoccupation d'imprimer à sa gestion.

CAISSES

Le mouvement des Caisses a été de :

	A L'ENTRÉE		A LA SORTIE	
Fr.	11.374.000.000	»	11.353.000.000	»
contre, en 1895 . .	11.431.000.000	»	11.412.000.000	»
Différence au profit de 1895 . . . . Fr.	57.000.000	»	59.000.000	»

Cette différence est due uniquement à ce qu'il a manqué à l'exercice 1896 le bénéfice de grandes émissions comme celles de l'Emprunt Sino-Russe et du Crédit Foncier de France, qui, en

1895, avaient donné lieu à d'énormes déplacements de fonds. Elle aurait été plus sensible encore si elle n'avait été compensée par le mouvement croissant de nos affaires courantes.

DÉPOTS DE TITRES, ORDRES DE BOURSE

Les dépôts de titres dans nos Caisses suivent la même progression que les dépôts de fonds. Pour l'exercice 1896, l'accroissement se traduit par 7.474 dossiers, représentant 164.000 titres de plus qu'en 1895.

Le Service des Ordres de Bourse a donné les meilleurs résultats, malgré le ralentissement général des transactions au cours de l'exercice. Les produits que nous tirons de cette branche de notre activité sont en augmentation marquée sur l'année précédente, qui accusait elle-même un résultat bien supérieur à celui de sa devancière.

REPORTS

Nos reports à Paris et Londres atteignent, au 31 décembre 1896, 33.574.000 francs, au lieu de 15.768.000 francs, au 31 décembre 1895.

Le raffermissement progressif du marché nous a permis de revenir peu à peu à des chiffres plus importants que ceux auxquels la prudence nous avait engagés à nous réduire à la fin de 1895.

AVANCES

Nos avances, au 31 décembre 1896, se présentent dans les mêmes conditions de sécurité et se répartissent à peu près dans les mêmes proportions, suivant leur nature, qu'au 31 décembre 1895.

Avances sur marchandises.	Fr.	7.355.000 »
— sur valeurs françaises et étrangères.		30.225.000 »
— commerciales et de Banque . . .		6.991.000 »

ACCEPTATIONS

A la fin de 1896, nos acceptations pour compte des Agences d'outre-mer s'élèvent à 14.871.000 francs au lieu de 11 millions 572.000 francs, et les acceptations et effets à payer pour compte de tiers à 85.616.000 francs, au lieu de 77.713.000 francs à la fin de 1895. Cette augmentation est due surtout à ce que les taux officiels d'escompte ayant été élevés dans tous les grands pays d'Europe, il s'est produit un écart sensible entre ces taux et celui de la Banque de France qui demeurait sans changement. Les principales Banques étrangères ont trouvé convenance à profiter de cet écart en usant de toutes les facultés de tirage dont elles pouvaient éventuellement disposer auprès du Comptoir.

SUCCURSALE. BUREAUX DE QUARTIER

Ainsi que nous l'avions prévu, notre Succursale de la place de l'Opéra devient un excellent instrument de propagande et d'affaires. Le service des accrédités — connu à présent de la plupart de nos correspondants, jusque dans les contrées les plus lointaines — est de jour en jour plus intéressant, tandis que la clientèle des déposants d'argent et de titres, qu'attire et retient la commodité de notre installation, est de plus en plus nombreuse.

Le succès croissant de nos locations de coffres-forts nous a obligés à développer encore cette organisation tant à la Succursale qu'à notre Siège Central, en faisant installer de nouveaux coffres pour satisfaire aux demandes de notre Clientèle.

Tous nos bureaux de quartier sont en progrès marqué. Nous en avons ouvert trois nouveaux, rue Pascal, à Levallois-Perret et à Enghien-les-Bains. Avec ces deux derniers, nous faisons un essai d'exploitation dans les environs de Paris.

AGENCES EN FRANCE

Les anciennes Agences ont eu une marche satisfaisante. Celles de Marseille et de Nantes ont droit à une mention particulière par le chiffre comme par la continuité de profits dus à une gestion à la fois active et prudente.

Parmi les Agences nouvelles, nous avons la satisfaction de constater que bon nombre d'entre elles donnent déjà beaucoup plus que des espérances.

Au point où nous sommes de notre existence sociale, nous avons jugé le moment venu de mettre à exécution une partie importante du programme méthodique d'expansion en province que nous nous sommes tracé. Au cours de l'exercice, nous avons ouvert 29 Agences, Sous-Agences ou Bureaux auxiliaires : à Amiens ; à Avignon, Orange, Cavaillon, Châteaurenard et Arles ; à Épinal, Remiremont et Saint-Dié ; à Périgueux ; à Clermont-Ferrand, Vichy et Issoire ; à Perpignan, Carcassonne, Rivesaltes et Lézignan ; à Roanne ; à Dieppe et Trouville ; à Caen ; à Nice ; à Beaucaire, Alais et Le Vigan ; à Calais ; à Bergerac, à Chalon-sur-Saône et Chagny. — L'Agence de Nice et les Sous-Agences de Vichy, Dieppe et Trouville, concourent, comme celle de Luchon que nous ouvrons depuis deux ans pendant la saison estivale, au développement du Service des Lettres de crédit, centralisé à la Succursale, dont nous venons de vous signaler l'intérêt.

Nous avons simultanément renforcé et perfectionné notre Inspection Départementale, dont la mission est de contrôler d'une façon permanente les opérations des Agences de France et de les tenir toujours bien en mains de l'Administration centrale.

AGENCES A L'ÉTRANGER ET DANS LES PAYS DE PROTECTORAT

L'Agence de Londres, qui est un rouage si important de notre organisme, a secondé habilement notre action générale et nous a apporté un brillant inventaire.

Par ses Sous-Agences de Liverpool et de Manchester, elle a plus particulièrement aidé les Agences des Indes qui ont eu des fortunes très différentes. Pendant que l'Agence de Calcutta fournissait un exercice excellent, l'Agence de Bombay était entravée par la terrible épidémie qui sévit encore sur cette place. Nous tenons à rendre hommage ici à la fermeté et au vif sentiment du devoir dont nos Représentants ont fait preuve pendant cette pénible campagne.

Les Agences de San-Francisco, Chicago et Nouvelle-Orléans ont progressé, et celles d'Australie ont su maintenir leur utile et large activité en dépit de la persistance des circonstances contraires.

Les Agences de Madagascar n'ont pu avoir d'autre ambition que de couvrir leurs frais, pendant la période d'insécurité matérielle et de tâtonnements inévitables qui a suivi la conquête. Mais nous avons lieu d'espérer que nous marchons vers une transformation décisive sous l'habile et énergique gouvernement de M. le général Gallieni.

En Tunisie, nos Agences de Tunis et Sousse étant en pleine prospérité, nous avons créé une troisième Agence à Sfax.

COMPAGNIE COLONIALE DE MADAGASCAR

Dans une pensée dont vous apprécierez la portée au point de vue des intérêts français à Madagascar, nous avons constitué, avec un groupe de Sociétés de Crédit, une Compagnie ayant pour objet de fonder toutes entreprises qui seraient reconnues de nature à contribuer aux progrès de la nouvelle possession française, et qui présenteraient de sérieuses chances de succès. Les circonstances que nous venons de rappeler ont obligé jusqu'ici la nouvelle Société à se borner à des études dans des directions diverses. Mais la Compagnie Coloniale de Madagascar, dotée d'un capital de 1 million, pouvant être élevé à 5, disposant de puissants appuis financiers, et conduite par des personnalités ayant une longue expérience des affaires coloniales, sera en mesure d'aborder, le moment venu, les opérations les plus importantes.

BANQUE FRANÇAISE DU BRÉSIL

Le Gouvernement Français ayant confié à M. Wiener, consul général, chargé d'affaires de France, une mission d'étude au Brésil, nous a fait part du désir unanime des commerçants français résidant en ce pays de pouvoir s'appuyer sur une Banque française installée au milieu d'eux.

Cette demande, encouragée par notre Gouvernement, était formulée de la façon la plus instante dans les pétitions couvertes des signatures les plus qualifiées qu'avait rapportées M. Wiener. Elle coïncidait aussi avec les renseignements fournis par un de nos agents à qui nous avions précisément fait entreprendre un voyage d'affaires en ces contrées.

Nous trouvant encore devant un intérêt national, et ayant la certitude de pouvoir compter sur une clientèle acquise d'avance au nouvel établissement, nous avons décidé de constituer au Brésil une Banque française sur le modèle de celles que divers groupes anglais et, — plus récemment, — une association des Sociétés de crédit allemandes les plus puissantes ont fondées avec le succès le plus complet. Nous avons donc créé, avec le concours de la Société Générale, à Paris, de quelques Banques belges, et de diverses personnalités françaises et brésiliennes, une Société de Crédit française, qui, sous le nom de Banque Française du Brésil, a pour objet de seconder spécialement le commerce français en ce grand pays. La Banque a ouvert ses guichets au commencement de la présente année, et ses débuts font bien augurer de son avenir.

BANQUES COLONIALES

Les comptes des Banques coloniales, qui maintiennent un lien traditionnel entre les plus anciennes colonies françaises et le Comptoir, ont présenté un mouvement particulièrement actif en 1896. Le chiffre des facilités qu'elles ont été amenées à nous demander a atteint un moment 14.407.000 francs garantis, comme vous le savez, par des Rentes françaises.

PRÊTS MARITIMES

La liquidation de la Banque maritime, fondée pour favoriser l'essor de la marine marchande en France, avait laissé une lacune dans l'ensemble des facilités mises par les Établissements

de crédit à la disposition des entreprises nationales, les prêts hypothécaires maritimes n'étant plus consentis que d'une façon isolée, et pour des montants modestes. Cette lacune, des armateurs nous ont sollicités de la combler. Il nous a paru que des opérations de cette nature répondaient bien au programme essentiellement commercial de notre Institution. Nous avons donc organisé, à peu de frais, ce service, en nous entourant de collaborateurs d'une compétence incontestée. Quelques prêts ont déjà été traités dans des conditions de sécurité parfaite, et avec des Compagnies de navigation dont la valeur offre à elle seule toute garantie.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

Au cours de 1896, nous avons participé à l'Emprunt du Tonkin 2 1/2 0/0 et à l'Emprunt Russe 3 0/0.

Dans la première de ces émissions, nous avons recueilli des souscriptions pour 3.007.800 obligations, comportant un versement de 90.234.000 francs ; dans la seconde, pour 1.732.391 obligations exigeant un versement de 43.309.775 francs.

Nous avons concouru aussi au placement des Bons de l'Exposition, des obligations des Emprunts Ottoman, Roumain, Serbe, et de quelques valeurs industrielles, parmi lesquelles les Obligations des Câbles télégraphiques ayant pour objet de rendre les communications intercéaniques par dépêches moins dépendantes des réseaux étrangers, et les actions et obligations Thomson-Houston qui ont promptement acquis la légitime faveur du public.

* * *

Après avoir embrassé ainsi avec nous, d'un rapide regard, l'ensemble de nos opérations, et avoir remarqué, en passant, dans

quelle mesure elles servent les intérêts généraux du pays, vous demeurerez certainement frappés de leur multiplicité.

C'est que les conditions générales dans lesquelles s'exerce l'industrie de la banque, se sont singulièrement transformées depuis quelque temps.

Le loyer de l'argent ne cesse de décroître et le taux de capitalisation de s'élever.

Si nous nous reportons seulement à dix ans en arrière de la date à laquelle nous avons arrêté les chiffres servant de base au présent rapport, nous constatons :

Qu'au 31 décembre 1886, le taux officiel de l'escompte était de 3 0/0, au lieu de 2 0/0 à la fin de 1896 ; — et que le taux des reports oscillait entre 3,25 à 7 1/2 et même 8 0/0 suivant la nature des valeurs, au lieu de 2 à 3 1/2.

La comparaison des cours entre les deux époques fait ressortir, pour la *Rente française*, un rendement de 3,67 en 1886, au lieu de 2,92 en 1896 ; pour l'*Autrichien*, 4,39 au lieu de 3,84 ; — pour le *Russe* 4 0/0, 4,82 au lieu de 3,91 ; — pour l'*Égypte unifiée*, 5,26 au lieu de 3,88, etc.

Les actions *Banque de France* procuraient un revenu de 3,69, au lieu de 2,72.

Les *Foncières* 1883 rapportaient 3,63 au lieu de 2,93 ; — les obligations *Messageries*, 4,46 au lieu de 3,37 ; — les actions *Suez*, 3,84 au lieu de 2,67 ; — les *Omnibus*, 4,24 au lieu de 3,13, et il serait aisé — s'il n'était fastidieux — de poursuivre de pareils rapprochements pour beaucoup de valeurs qui donnent lieu aux plus fréquentes transactions.

Le *Crédit Foncier* prêtait sur hypothèques aux particuliers à 4,85, au lieu de 4 0/0.

Les *Caisses d'Épargne*, recevant 4 0/0 de la Caisse des Dépôts

et Consignations, allouaient de 3,50 à 3,75 à leurs déposants ; ne recevant aujourd'hui que 3,25, elles n'allouent plus en moyenne que 2,75, les Caisses d'Épargne postales ne donnant que 2,50.

Sans même faire entrer en ligne de compte l'accroissement si lourd des charges fiscales, on peut donc conclure qu'en 1896, un produit de 5 0/0 équivaut à peu près à 6 0/0 il y a dix ans.

Cette situation, qu'il faut savoir envisager résolument, exige des méthodes de travail différentes de celles qui suffisaient autrefois pour assurer le succès. Une Société de Crédit doit à présent, pour obtenir une rémunération satisfaisante de son capital, multiplier ses centres d'exploitation, varier beaucoup ses opérations, et demeurer toujours en éveil pour s'approprier toute nouvelle source de profits, en compensant les difficultés que présente cette étendue d'activité par un permanent parti pris de prudence et par une organisation et des contrôles aussi parfaits que possible.

C'est là l'objectif que nous avons toujours eu devant les yeux depuis huit ans.

Nous avons la conscience d'avoir fait en ce sens bien du chemin déjà, et la confiance que nous approcherons chaque année davantage du but poursuivi.

PERSONNEL

Nous sommes aidés dans cette tâche par notre Personnel, qui comprend nos vues et s'associe à nos efforts avec un zèle dans lequel entre une véritable affection pour notre institution.

Nous sommes heureux de lui accorder ici cette élogieuse mention.

La Caisse des retraites, dont nous vous avons entretenus l'an dernier, a commencé à fonctionner et à produire ses effets bienfaisants.

CONSEIL — COMMISSAIRES DES COMPTES

Les Administrateurs sortants, aux termes de l'article 17 de nos statuts (paragraphes 3 et 6), sont MM. Jules Rostand et Ludovic de Sinçay.

Tous deux sont rééligibles; nous les présentons à vos suffrages.

Vous avez nommé, dès l'origine, deux commissaires des comptes, qui étaient, en dernier lieu, MM. Allain-Launay et Audemard d'Alançon.

M. Allain-Launay est soumis à votre réélection, et vous avez à remplacer M. Audemard d'Alançon, contrôleur général des armées, mort après une pénible maladie qui l'avait depuis quelque temps éloigné de nous. Sa longue carrière, faite d'honneur et de scrupuleux dévouement, lui valait l'estime de tous, tandis que sa bonté, l'ouverture de son caractère et la rectitude de son jugement lui gagnaient toutes les sympathies. Vous vous associerez aux regrets que laisse en nous sa perte.

RÉPARTITION

Les recettes de l'exercice autorisent la distribution de 25 francs par action.

Un acompte de 12 fr. 50 c. a été payé déjà le 31 janvier. Si vous donnez votre approbation aux comptes qui vont vous être soumis, nous vous répartirons encore le 31 juillet prochain 12 fr. 50 c., sous déduction de l'impôt résultant des lois de finance, ce qui représentera 5 0/0 du capital mis en œuvre, défalcation faite de tous prélèvements pour amortissements et réserves.

Et nous reporterons à nouveau 67.011 fr. 75 c.

BILAN au 31 Décembre 1896

ACTIF

Caisse	Espèces en Caisse	Fr. 20.936.417 42	
	Espèces en Banque	11.230.186 44	32.166.603 86
Portefeuille (Effets de Commerce)	Effets sur France	186.992.365 70	
	Effets sur l'Étranger	51.096.077 59	238.088.443 29
Reports		Fr.	33.574.399 29
Banques des Colonies françaises			9.604.682 96
Correspondants « Effets à l'Encaissement »			28.642.236 66
Comptes courants débiteurs			32.687.049 32
Rentes, Obligations et Valeurs diverses			25.040.918 60
Agences hors d'Europe			29.974.944 38
Avances	sur documents et marchandises	Fr. 7.355.136 94	
	sur garanties de tiers	6.991.583 78	
	sur valeurs françaises et étrangères	30.225.962 67	44.572.683 39
Participations financières		Fr.	5.288.934 34
Tirages a échéances pour compte des Agences hors d'Europe			19.794.523 05
Débiteurs par Acceptations			52.358.222 85
Crédits par Acceptations	sur documents et marchandises	Fr. 11.913.952 53	
	sur garanties de tiers	5.160.621 30	
	sur valeurs françaises et étrangères	23.289.417 74	40.363.991 57
Comptes d'ordre et Divers		Fr.	12.635.753 69
Immeubles			7.250.000 »
Total		Fr.	612.043.387 25

PASSIF

Capital		Fr.	100.000.000 »
Réserves	statutaire	Fr. 1.075.051 75	
	(Décis. des Assemblées des 5 novembre 1889, 24 mai et 4 juin 1892, 25 avril et 11 juillet 1895)	5.375.000 »	
	supplémentaire	1.100.000 »	
	immobilière	503.647 55	8.053.699 30
Comptes de Chèques et Comptes d'escompte		Fr.	226.292.672 81
Comptes courants créditeurs			98.922.550 21
Bons et dépots a échéance fixe			42.321.886 80
Coupons et dividendes a payer			9.358.546 85
Banques des Colonies françaises			1.372.606 39
Effets remis a l'encaissement			12.133.265 48
Acceptations pour compte des Agences hors d'Europe			14.871.766 44
Acceptations pour compte de tiers			85.616.869 14
Comptes d'ordre et Divers			2.309.635 78
Immeuble (annuités à régler)			5.376.352 45
Actionnaires : disponible sur exercices antérieurs			91.025 65
Profits et Pertes. — Exercice 1896			5.322.509 95
Total		Fr.	612.043.387 25

Compte de PROFITS et PERTES au 31 Décembre 1896

DÉBIT

Frais Généraux			3.553.222	85
Prélèvement pour Réserve immobilière			85.953	90
Fr.			3.639.176	75
RÉPARTITION :				
A la Réserve statutaire : 5 % sur 5.322.509 fr. 95 c., bénéfices nets de l'exercice		266.125	50	
Aux Actionnaires :				
25 francs sur 194.299 actions libérées au 31 décembre 1895 (12 fr. 50 c. acompte payé le 31 janvier, 12 fr. 50 c. solde à payer le 31 juillet)	4.857.475 »			
20 fr. 83 c. sur 5.701 actions non libérées jouiss. 1er janv. 1896 (8 fr. 33 c. acompte payé le 31 janvier, 12 fr. 50 c. solde à payer le 31 juillet)	118.751 83			
		4.976.226	83	
			5.322.509	95
Au Conseil d'administration : Article 40 des Statuts		4.007	90	
Aux Parts de Fondateur : Articles 40 et 41 des Statuts		9.137	97	
Au compte des Actionnaires : Disponible de l'exercice 1896		67.011	75	
Fr.			8.961.686	70

CRÉDIT

Intérêts, Changes, Commissions et Bénéfices : déduction faite des charges, intérêts et amortissements.	8.961.686	70
Fr.	8.961.686	70

RAPPORT

DE LA COMMISSION DE CONTROLE

Messieurs,

L'exercice 1896 de votre Société, dont nous avons l'honneur de vous rendre compte, s'est surtout caractérisé par un développement régulier des affaires courantes de banque, tant au Siège social que dans les Agences.

La Commission de Contrôle n'a pu que constater avec satisfaction les nouveaux progrès réalisés dans cette branche, la plus sûre et la plus régulière de notre activité. Elle a, d'ailleurs, suivi d'une manière constante les opérations de la Société, tant par ses constatations personnelles que par la connaissance qu'elle a prise des travaux du Comité de Direction et de ceux du Conseil. Elle s'est réunie régulièrement et a fréquemment assisté aux séances du Conseil d'administration.

Nous avons ainsi pu nous assurer que les opérations du Comptoir étaient conformes au pacte statutaire. La situation de la Société a, d'ailleurs, toujours été satisfaisante, non seulement au point de vue de la sécurité des engagements, mais aussi au point de vue de la comparaison entre les exigibilités et les disponibilités.

Nous ne nous sommes pas bornés à cet égard à l'examen des situations mensuelles, mais nous avons pris connaissance des

relevés périodiques et fréquents, dans lesquels les exigibilités sont classées d'après leur terme plus ou moins éloigné, et les disponibilités d'après leur réalisation plus ou moins rapide. Nous avons pu reconnaître qu'à toute époque la Société aurait été à même de faire face immédiatement à tous ses engagements.

Nous passerons rapidement en revue les divers chapitres qui peuvent comporter de notre part quelques explications.

REPORTS

Les Reports ont progressivement monté de 15.768.942 fr. 05 c., au 31 décembre 1895, à 33.574.399 fr. 29 c., au 31 décembre 1896.

Les valeurs données en garantie ont toujours été d'une négociation courante.

RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses, comprennent des fonds d'État, des Obligations de Chemins de fer, des Obligations du Crédit Foncier, dont une partie constitue un stock de valeurs de placement toujours à la disposition des clients, et aussi des titres de la Compagnie Thomson-Houston, des actions de la Banque Russo-Chinoise et de la Banque Française du Brésil. Les titres ont apporté un appoint intéressant aux bénéfices de l'exercice. Ils sont évalués, dans le Bilan qui vous est soumis, au cours du 31 décembre 1896, et parfois même au-dessous.

PORTEFEUILLE

Le Portefeuille, composé d'un papier de nature essentiellement commercial, n'a donné lieu qu'à peu de mécomptes.

Nous avons périodiquement examiné les risques sans que ce travail ait jamais donné lieu à aucune critique importante.

COMPTES COURANTS DÉBITEURS

Ces Comptes courants débiteurs comprennent : d'une part, des débits purement momentanés, provenant d'opérations en cours de règlement, d'autre part, des découverts que le Conseil consent à des maisons d'une solvabilité connue, et qui correspondent à un mouvement d'affaires intéressant. Nous avons porté fréquemment notre attention sur cette branche des opérations de la Société.

AVANCES

Les Avances se divisent en Avances sur garanties de tiers d'une solvabilité connue, Avances sur marchandises comportant une marge, et enfin Avances sur titres.

Ces dernières, faites avec une marge de 20 0/0 au moins, sont suivies par un service spécial et par nous-mêmes. Elles atteignaient à la fin de l'année le total de 30.225.962 fr. 67 c. pour des titres évalués à 66.447.081 fr. 78 c. aux cours du 31 décembre.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

Les Participations financières, divisées en un certain nombre d'opérations différentes, n'atteignaient, au 31 décembre, que le chiffre de 5.288.934 fr. 34 c. en augmentation de 1.661.283 fr. 34 c.

ACCEPTATIONS

Les Acceptations avaient comme contre-partie des Comptes débiteurs, en vertu de crédits ouverts soit par le Conseil à des maisons

connues, soit contre garantie de marchandises, de titres ou d'engagements solidaires de tiers d'une solvabilité notoire. Les acceptations garanties par titres montaient à 23.289.417 fr. 74 c. pour 38.323.618 fr. 79 c. de titres, dont la valeur est constamment suivie par le même service que pour les Avances.

En terminant ce Rapport, nous mentionnerons nos inspections périodiques de la Caisse espèces, de la Caisse des titres et du Portefeuille, et l'examen que nous avons fait de divers services de la Société. Ces vérifications nous ont toujours donné satisfaction.

Nous avons étudié les situations mensuelles publiées et les Bilans semestriels que nous avons visés; nous avons constaté, en examinant le compte de Profits et Pertes, que des amortissements avaient été opérés, non seulement sur l'immeuble de la rue Bergère, mais aussi sur le contentieux, le mobilier et les frais de premier établissement.

Nous vous proposons, Messieurs, d'approuver le Bilan et le compte de Profits et Pertes qui vous sont soumis par le Conseil.

Vous avez, comme d'habitude, à nommer un membre de notre Commission. Celui qui sort cette année est M. Georges Martin, qui est rééligible.

Signé : A. ALLAIN-LAUNAY.
C. KRANTZ.
G. MARTIN.

RAPPORT
DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

La mort récente de mon bien regretté collègue, M. Audemard d'Alançon, me laisse dans la nécessité de vous présenter, seul, le rapport sur les comptes de l'exercice 1896, que vous nous aviez chargés d'établir, lors de l'Assemblée générale tenue à la date du 23 avril de l'année dernière. La quatrième résolution, par laquelle vous nous avez confié cette mission, disposait, d'ailleurs, qu'en cas de décès, démission ou empêchement de l'un des deux commissaires, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourrait être présenté par un seul commissaire.

En vertu du mandat que vous m'avez ainsi éventuellement conféré, j'ai examiné les écritures de votre Société; elles sont parfaitement tenues et en concordance avec les chiffres du Bilan qui vous est fourni.

Je vais faire ressortir les résultats qui nous semblent se dégager des chiffres de ce bilan, et vous donner les explications nécessaires sur les divers articles qui le constituent.

L'ensemble des opérations s'est accru de 77.000.000 de francs par rapport au 31 décembre 1895. Nous retrouvons ici une progression régulièrement établie depuis la constitution du Comptoir National. Si nous remontons, en effet, à quelques années

en arrière, à 1893 par exemple, nous relevons les chiffres ci-après, en nombres ronds:

		Augmentations.
31 décembre 1893 . . .	404.000.000	
— 1894 . . .	482.000.000	78.000.000
— 1895 . . .	535.000.000	53.000.000
— 1896 . . .	612.000.000	77.000.000

de sorte qu'en l'espace de quatre années, il s'est produit une augmentation de plus de 50 0/0 dans le montant total des opérations.

Examinons maintenant plus en détail le bilan au 31 décembre 1896.

Au Passif, prenons l'ensemble des « comptes de chèques et comptes d'escompte », « comptes courants créditeurs », « bons et dépôts à échéance fixe ». La plus-value d'une année à l'autre dépasse 63.000.000 de francs; pour les bons et dépôts à échéance fixe notamment, qui ne figurent au bilan que depuis deux ans, la progression est de 9.500.000 francs, soit plus de 28 0/0.

Les autres articles du passif font également apparaître de notables augmentations.

L'importance des diverses réserves réunies est aujourd'hui, grâce au supplément provenant de la récente opération d'accroissement du capital, de plus de 8.000.000 de francs. Comme vous le voyez, ces réserves pourraient, le cas échéant, faire face à l'imprévu, et sont de nature à vous donner sécurité.

A l'Actif, le Portefeuille s'est accru de près de 18.000.000 de francs, et cet excédent est dû, jusqu'à concurrence de 16.000.000 de francs environ, aux « effets sur l'Étranger ». C'est à l'abondance des capitaux en France, et au taux peu élevé de l'intérêt, qui en est la conséquence, qu'il convient d'attribuer cette situation, ainsi, d'ailleurs, que l'accroissement de 11.000.000 de francs des « débiteurs par acceptations ».

Si les reports s'élèvent à 18.000.000 de francs environ de plus qu'au 31 décembre 1895, cela tient au resserrement provoqué, en 1895, par la crise des mines d'or, et dont nous vous avons parlé l'an dernier, — resserrement qui n'a plus aujourd'hui sa raison d'être. — La même observation s'applique aux « agences hors d'Europe », qui se présentent avec une augmentation de près de 15.000.000 de francs et qui ont pu reprendre leur ancienne activité.

Les « Rentes, obligations et valeurs diverses » dépassent, avec l'évaluation au 31 décembre 1896, de 11.500.000 francs, le chiffre de 1895. Ce dépassement se réfère à l'intérêt pris par le Comptoir National dans de grandes opérations, comme la Banque Russo-Chinoise, dont le dernier rapport du Conseil d'administration vous a entretenus, comme la Banque du Brésil, et, d'autre part, à la plus-value de ce Portefeuille contenant des titres dont les cours sont en progrès marqué.

Les participations financières entrent pour 1.200.000 francs dans l'augmentation générale de l'actif — il s'agit là principalement d'emprunts d'État dont les finances offrent sécurité, et de valeurs industrielles de premier ordre.

Telles sont, Messieurs, les observations que nous paraît comporter le bilan au 31 décembre 1896.

Le compte de Profits et Pertes fait ressortir un bénéfice de . . . . . Fr.	5.322.509 95
après imputation des frais généraux et de larges amortissements aux titres des frais de 1er établissement et du contentieux.	
La réserve statutaire est de 5 0/0 de cette somme, soit	266.125 50
Le net est donc de . . . . . Fr.	5.056.384 45

Report . . .	Fr.	5.056.384 45

Le Conseil d'administration vous propose la répartition suivante de cette somme :

Aux actionnaires :

25 francs sur 194.299 actions libérées	Fr.	4.857.475 »
20 fr. 83 c. sur 5.701 actions non libérées		118.751 83
ENSEMBLE . . .	Fr.	4.976.226 83
RESTE . . .	Fr.	80.157 62
Au Conseil d'administration : (art. 40 des statuts) 5 0/0 sur Fr. 80.157 62		4.007 90
DIFFÉRENCE . . .	Fr.	76.149 72
Aux parts de fondateurs : 12 0/0 de cette différence	Fr.	9.137 97
Au compte des actionnaires, le solde de . . .		67.011 75

Cette répartition nous semble bien justifiée et je vous propose de l'approuver.

Le 7 avril 1897.

A. ALLAIN-LAUNAY.

MOUVEMENT DES CAISSES

	Fr.	C.	Fr.	C.
ENTRÉES				
Espèces en caisse au 31 décembre 1895			19.006.360	56
Janvier 1896	811.898.699	43		
Février	1.156.393.585	42		
Mars	854.061.528	88		
Avril	865.590.357	15		
Mai	864.144.679	69		
Juin	929.599.755	72		
Juillet	1.140.914.221	28		
Août	914.399.057	50		
Septembre	838.845.595	31		
Octobre	997.001.255	87		
Novembre	952.098.523	04		
Décembre	1.029.816.377	98	11.354.763.637	27
			11.373.770.197	83
SORTIES				
Janvier 1896	810.698.520	04		
Février	1.156.385.398	11		
Mars	858.026.586	80		
Avril	864.522.614	85		
Mai	862.197.325	»		
Juin	929.341.068	33		
Juillet	1.141.216.165	14		
Août	914.857.463	24		
Septembre	840.515.747	37		
Octobre	993.118.589	63		
Novembre	953.654.324	98		
Décembre	1 028.299.976	92	11.352.833.780	41
Espèces en caisse au 31 décembre 1896			20.936.417	42
Espèces en banque au 31 décembre 1896			11.230.186	44
ENSEMBLE		Fr.	32.166.603	86

MOUVEMENT DES COMPTES DE CHÈQUES ET D'ESCOMPTE

ENTRÉES				
Solde au 31 décembre 1895			Fr.	C. 181.983.506 79
	Fr.	C.		
Janvier 1896	281.755.238	24		
Février	308.922.890	81		
Mars	299.005.206	44		
Avril	314.300.008	37		
Mai	292.459.351	57		
Juin	309.721.685	97		
Juillet	350.654.516	00		
Août	288.637.913	06		
Septembre	265.454.287	40		
Octobre	314.971.218	76		
Novembre	319.477.642	12		
Décembre	338.306.967	85	3.683.666.926	59
			3.865.650.433	38
SORTIES				
Janvier 1896	271.723.483	31		
Février	306.016.687	33		
Mars	294.250.815	07		
Avril	306.173.444	07		
Mai	292.489.581	96		
Juin	306.607.631	39		
Juillet	337.396.672	53		
Août	288.257.773	71		
Septembre	264.277.591	85		
Octobre	313.915.294	41		
Novembre	316.071.971	91		
Décembre	342.176.813	03	3.639.357.760	57
Solde au 31 décembre 1896			226.292.672	81
Comptes courants créditeurs au 31 décembre 1896 . .			98.922.350	21
Bons et Dépôts à échéance fixe			42.321.886	80
ENSEMBLE . . . . . Fr.			367.537.109	82

MOUVEMENT DU PORTEFEUILLE. — FRANCE

	EFFETS	SOMMES	TOTAUX
ENTRÉES			Fr. C.
Solde au 31 décembre 1895	289.256		185.131.455 25
		Fr. C.	
Janvier 1896	596.694	360.563.483 60	
Février	586.466	389.302.683 24	
Mars	625.516	386.715.166 81	
Avril	644.003	369.792.333 26	
Mai	654.992	393.146.314 17	
Juin	703.498	416.911.695 66	
Juillet	695.722	413.342.014 59	
Août	675.873	388.346.730 88	
Septembre	687.636	389.379.121 52	
Octobre	724.187	439.720.942 38	
Novembre	737.167	434.882.544 87	
Décembre	793.643	435.366.172 83	
	8.125.397	4.817.469.203 81	4.817.469.203 81
	8.414.653 effets.	Fr.	5.002.600.659 06
SORTIES			
Janvier 1896	616.342	365.046.026 62	
Février	580.923	381.416.644 16	
Mars	612.749	377.635.472 64	
Avril	626.555	380.045.075 32	
Mai	631.147	380.909.435 89	
Juin	691.503	423.214.038 39	
Juillet	690.259	409.364.566 83	
Août	667.295	398.108.372 49	
Septembre	712.927	392.302.690 49	
Octobre	702.066	436.151.262 44	
Novembre	723.822	422.719.115 74	
Décembre	796.827	448.695.592 35	
	8.052.415	4.815.608.293 36	4.815.608.293 36
Solde au 31 décembre 1896.	362.238 effets.	Fr.	186.992.365 70

MOUVEMENT DU PORTEFEUILLE. — ÉTRANGER

	EFFETS	SOMMES	TOTAUX
ENTRÉES			Fr. C.
Solde au 31 décembre 1895	11.595		35.106.563 65
		Fr. C.	
Janvier 1896	37.202	123.241.682 26	
Février	34.852	125.944.610 54	
Mars	38.158	130.995.370 64	
Avril	37.243	116.022.302 20	
Mai	38.575	112.256.274 01	
Juin	38.967	124.445.119 96	
Juillet	39.923	122.735.594 87	
Août	38.259	121.683.194 60	
Septembre	37.437	141.967.747 98	
Octobre	39.602	166.074.997 88	
Novembre	39.160	164.862.339 30	
Décembre	40.787	169.299 660 82	
	460 165	1.619.528.895 06	1.619.528.895 06
	471.760 effets	Fr.	1.654.635.458 71
SORTIES			
		Fr. C.	
Janvier 1896	38.393	127.497.412 93	
Février	35.163	127.685.254 64	
Mars	37.662	130.098.955 39	
Avril	36.411	109.847.352 38	
Mai	38.342	121.674.889 35	
Juin	40.516	126.152.859 88	
Juillet	38.698	121.898.811 47	
Août	39.271	116.262.835 63	
Septembre	36.970	133.608.498 40	
Octobre	38.630	161.503.533 21	
Novembre	38.706	163.519.613 33	
Décembre	40.654	163.789.294 51	
	459.416	1.603.539.381 12	1.603.539.381 12
Solde au 31 décembre 1896.	12.344 effets.	Fr.	51.096.077 59

4.817,5
1.617,5
6497 0

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Après lecture des Rapports qui précèdent, les propositions qui étaient à l'ordre du jour sont mises aux voix et adoptées à l'unanimité.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale approuve les comptes et le bilan tels qu'ils lui sont présentés.

En conséquence, le Compte *Profits et Pertes* s'élevant pour l'exercice 1896 à. . . . . Fr. 5.322.509 93

se répartira comme suit :

I. A la Réserve statutaire :			
5 0/0 sur Fr. 5.322.509 95, montant des bénéfices de l'exercice 1896		266.125	50
II. Aux Actionnaires :			
Intérêts à 5 0/0, soit 25 francs sur 194.299 actions libérées au 31 décembre 1895, sur lesquelles un acompte de Fr. 12 50 a été mis en distribution le 31 janvier dernier, et le solde Fr. 12 50, payable à partir du 31 juillet, sous déduction de l'impôt résultant des lois de finances . . . . . Fr.	4.857.475 »		
Intérêts à 5 0/0, soit Fr. 20 83 sur 5 701 actions non libérées au 31 décembre 1895, sur lesquels un acompte de Fr. 8 33 a été mis en distribution le 31 janvier dernier, et le solde, Fr. 12 50, payable à partir du 31 juillet, sous déduction de l'impôt résultant des lois de finances	118.751 83	4.976.226	83
III. Au Conseil d'administration :			
Suivant article 40 des statuts		4.007	90
IV. Aux parts de Fondateur :			
Suivant articles 40 et 41 des statuts		9.137	97
V. Au compte des Actionnaires:			
Solde disponible		67.011	73
Somme égale aux bénéfices de l'exercice. . . . . Fr.		5.322.509	93

Compte des parts de fondateur.

Solde débiteur au 31 décembre 1895.	Fr.	6.092	09
Paiement au fisc pour l'exercice 1896		5.498	17
TOTAL. . . .	Fr.	11.590	26
Attribution exercice 1896.		9.137	97
Solde débiteur au 31 décembre 1896.	Fr.	2.452	29

Compte des actionnaires.

Disponible sur exercices.

Exercice 1892.	Fr.	5.448	18
Exercice 1893.		8.505	30
Exercice 1894.		58.895	87
Exercice 1895.		18.176	30
		91.025	65
Exercice 1896.		67.011	75
Solde disponible après approbation des Comptes de l'exercice 1896.		158.037	40

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale réélit administrateurs MM. Jules ROSTAND et Ludovic de SINÇAY, administrateurs sortants.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale réélit M. GEORGES MARTIN, membre sortant de la Commission permanente de Contrôle.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale nomme MM. ALLAIN-LAUNAY et H.-A. BARON Commissaires, à l'effet de présenter un rapport sur les Comptes de l'Exercice 1897, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement de l'un d'eux, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par un seul Commissaire.

Elle fixe la rémunération des Commissaires au même chiffre que précédemment.

OPÉRATIONS

DU

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ESCOMPTE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* escompte le papier sur Paris, la Province et l'Étranger.

RECOUVREMENTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge des recouvrements sur Paris, la France, les Colonies et l'Étranger, à des conditions qui sont déterminées dans un tarif adressé à toute personne qui en fait la demande.

DÉPOTS A VUE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* ouvre des comptes de dépôts. Les fonds sont toujours à la disposition des déposants. Un carnet de chèques est délivré à chaque titulaire de compte.

DÉPOTS A ÉCHÉANCE FIXE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit des fonds à échéance fixe. L'intérêt de ces dépôts est actuellement fixé :

A 1 an.	2 1/2 %
A 2 ans.	3 %
A 3 ans.	3 1/2 %
A 4 ans et au delà.	4 %

AVANCES SUR TITRES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* consent des avances sur rentes françaises ou fonds publics étrangers, sur valeurs émises par l'État, les départements, villes et communes et toutes autres administrations publiques, sur actions, obligations, parts d'intérêts des Compagnies de chemins de fer

français et étrangers, etc., mais seulement jusqu'à concurrence des quatre cinquièmes maximum de la valeur au cours de ces titres, et à la condition que ces avances ne soient faites que pour 90 jours au plus; elles peuvent être renouvelées.

Les remboursements anticipés, même partiels, sont acceptés.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES MARITIMES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris*, a organisé un service spécial, afin de satisfaire aux besoins de sa clientèle dans les grands ports de mer, pour les prêts hypothécaires sur navires francais ou francisés. Les demandes de prêts peuvent être adressées indifféremment, au siège social, 14, rue Bergère, ou à l'une quelconque des agences du Comptoir en France ou à l'étranger.

ENVOIS DE FONDS

Dans toutes les localités de France et de l'Étranger, chèques et mandats.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre, contre provision préalable, des chèques et des mandats sur la France et l'Étranger.

Il ouvre également, contre provision ou moyennant une garantie agréée par le Conseil d'administration, des crédits libres ou documentaires sur tous les pays du monde.

Il se charge de transmettre les ordres de paiement par correspondance et par télégraphe.

La commission varie suivant le lieu de paiement et la forme du crédit.

ORDRES DE BOURSE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge d'exécuter les ordres de Bourse que ses clients lui adressent et dont la **couverture lui est faite**.

Il se charge aussi de l'exécution des ordres d'achats et de ventes sur toutes les autres places en France et à l'Étranger, moyennant commission et frais de transport des titres.

Les titres achetés garantissent à la Société le montant de l'opération et le solde du compte de l'acheteur, si ce compte est débiteur.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se réserve le droit de refuser l'exécution de tout ordre de Bourse ou de tout paiement qui lui serait

demandé par dépêche télégraphique, à moins que le client ne se soit mis, au préalable, d'accord avec lui sur un code spécial, de manière à prévenir les abus. Il décline toute responsabilité pour les erreurs provenant du fait de l'administration des télégraphes.

LETTRES DE CRÉDIT

Pour voyages.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre des lettres de crédit sur tous pays, ainsi que des lettres de crédit circulaires, payables dans le monde entier.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* a organisé à **sa Succursale**, 2, place de l'Opéra (rez-de-chaussée), un service pour les voyageurs, et le paiement des lettres de crédit émises sur ses caisses. (Salons de lecture et de correspondance, service de réception des lettres des accrédités, cabine téléphonique, boîte postale, etc.)

DÉPOTS DE TITRES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit en dépôt les titres de toute nature, français ou étrangers, nominatifs ou au porteur. Il encaisse d'office, sans frais, les coupons des titres déposés et les porte au crédit du déposant, valeur cinq jours après l'échéance, pour les encaissements effectués à Paris et en France, et quinze jours après l'échéance pour les encaissements effectués sur d'autres places ou en monnaie étrangère, sous déduction des frais et suivant le cours du change.

Les droits de garde sont perçus par semestre et payables d'avance les 1er janvier et 1er juillet de chaque année; ils sont acquis au *Comptoir National d'Escompte de Paris* pour tout semestre commencé.

Tout dépôt qui n'a pas été retiré le jour même où expire le semestre est considéré comme renouvelé aux conditions du *Comptoir National d'Escompte de Paris* à ce moment.

Le déposant reçoit un récépissé spécial pour chaque titre avec indication des numéros. Ce récépissé est nominatif, il n'est cessible ni par simple tradition ni par endossement.

Les récépissés sont soumis au timbre de 0 fr. 60 c.

Afin de pouvoir encaisser en temps utile les intérêts des titres déposés dans ses caisses, le *Comptoir National d'Escompte de Paris* en détache les coupons vingt jours avant l'échéance.

Les titres déposés peuvent être retirés de 2 heures à 4 heures le jour même de la demande du retrait (les dimanches et fêtes exceptés), pourvu que cette demande soit parvenue avant midi. Le déposant devra avoir soin de présenter, ou de faire présenter son récépissé chaque fois qu'il y aura

un changement dans le stock des titres déposés par suite de vente, de remboursement et ce, afin que mention puisse être faite sur ladite pièce.

Les actions du *Comptoir National d'Escompte de Paris* ne sont pas soumises au droit de garde.

TITRES REMBOURSABLES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de l'encaissement de tous titres remboursables à Paris et en province, sous déduction de sa commission.

Ceux payables en monnaies étrangères sont décomptés au change le plus avantageux.

ASSURANCES contre les RISQUES de REMBOURSEMENT des TITRES AU PAIR

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge d'assurer contre les risques de remboursement les titres cotés au-dessus du pair.

Une notice détaillée contenant les différentes natures de valeurs que le Comptoir peut assurer est envoyée sur demande.

DÉPOTS DE TITRES

Dans les Agences du Comptoir National d'Escompte de Paris à l'Étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit les dépôts de titres dans ses agences étrangères : **Londres, San-Francisco, Melbourne, etc.**

Les clients qui ont déposé leurs titres dans ces agences peuvent, moyennant préavis, les retirer dans les villes de France ou de l'Étranger où le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est établi.

Ces agences sont organisées pour recevoir les dépôts de titres; elles encaissent les coupons des titres déposés dans leurs caisses. Le montant de ces coupons est payé sur la demande des déposants dans l'un des sièges du *Comptoir National d'Escompte de Paris*, en France ou à l'Étranger.

SOUSCRIPTIONS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de souscrire sans commission à toutes les émissions de titres faites à Paris. Les souscripteurs dans les départements ou à l'Étranger supportent les frais de route des fonds et des titres, ainsi qu'une commission quand il y a lieu.

OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge également de toutes opérations sur titres, telles que versements, libérations, renouvellement de feuilles de coupons, timbrages, transferts, etc., suivant tarif spécial.

PAIEMENT DES COUPONS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* paie sans commission, à Paris es coupons des valeurs ci-après :

EMPRUNTS D'ÉTATS

Argentin..	5 %	1886
—	4 1/2 %	1888 or intérieur.
Chinois	4 %	1895
Galicien. .	4 %	1890
Hellénique.	5 %	1881
—	5 %	1884
—	4 %	1887
—	5 %	1893
Hollandais.	2 1/2 %	Certificats français.
Madagascar	2 1/2 %	1887
Mexicain. .	6 %	1890
Morschansk-Sysrane	3 %	
Norvégien .	3 1/2 %	1894
Ottoman .	Dette convertie, séries B. C. D.	
—	5 %	Obligations dites des Douanes.
—	5 %	1896
—	4 %	1890 — de priorité.
—	4 %	1890 — de consolidation.
—	3 1/2 %	1894
Portugais .	4 1/2 %	1890 Obligations des Tabacs.
Roumain.	4 %	1896
Russe. . .	4 %	1867-1869
—	4 %	1880
—	5 %	1884
—	4 %	1889-1890
—	3 %	1891
—	4 %	1893
—	3 %	1894
—	4 %	1894
Rente Serbe	4 %	1895
Tunisien..	3 %	1892
Vénézuélien	5 %	1896

EMPRUNTS DE VILLES

Ville de Turin . . .	4 %	1860
Ville de Winterthur.	3 60 %	Obligations hypoth.

CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Chemins de fer :
- de Bône à Guelma. (Actions et Obligations).
- de l'Est. —
- du Midi. —
- de Paris-Lyon-Méditerranée —
- de Paris à Orléans. —
- régionaux des Bouches-du-Rhône. —
- du Sud de la France. —
- et Port de la Réunion (Obligations).
- de Fourvières-St-Just —
- de Fourvières et Ouest-Lyonnais (Actions et Obligations).
- de l'Ouest-Algérien —

CHEMINS DE FER ÉTRANGERS

Chemins de fer Andalous.		(Obligations)
—	Beïra-Alta.	—
—	Beïra-Baixa.	—
—	Brésiliens de Bahia.	—
Chemins de fer Italiens	Méditerranée.	—
	Méridionaux. Réseau Adriatique.	—
	de la Sicile.	—
Chemins de fer de l'Ouest de l'Espagne.		—
—	Madrid à Cacérès et au Portugal.	—
—	—	(Actions)
—	Rio Grande do Sul.	(Obligations)
Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais.		—
Chemin de fer Sud-Ouest Brésiliens.		—
—	Transcaucasien 3 et 5 %.	—

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Obligations Foncières et Communales. (Coupon porteur.)

SOCIÉTÉS CIVILES

Annuités Nord.
— Orléans-Châlons.
— Lerouvilie-Sedan.
Obligations à lots Panama (Amortissement des)
Suez. (Parts et cinquièmes de Parts.)
De Participation Edison (Parts)

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES FRANÇAISES

Banque de l'Algérie. (Actions.)
Comptoir National d'Escompte de Paris. (Actions et Parts de fondateur.)
Société nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôts. (Actions).

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES ÉTRANGÈRES

Banque Impériale Ottomane. (Actions.)
Banco nacional ultramarino. (Oblig. 4 1/2 et 6 0/0.)
Crédit Foncier égyptien. (Actions et Obligations.)
Crédit Foncier serbe. (Uprava Fondova Serbe.) (Obligations.)

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES FRANÇAISES

Annuaire du Commerce Didot-Bottin.
Aciéries de France. (Actions, Parts de fondateurs et Obligations.)
Fonderies, Laminoirs et Tréfileries de bronzes et cuivres, Lazare Weiler et Cie (Act. et Oblig.)
Canal de Suez. (Actions, Parts de fondateurs, Obligations et Bons.)
Café-Restaurant Américain. (Actions.)
Charbons et Briquettes de Blanzy et de l'Ouest. (Actions et Obligations.)
Bénédictine de Fécamp (Distillerie de la). (Actions.)
Distilleries, Malteries et Brasseries (Grande Société française de). (Actions.)
Gaz de Bordeaux. (Actions.)
Compagnie Française des Câbles Télégraphiques.
Compagnie Nantaise de Navigation à vapeur. (Act.)
Compagnie Nationale d'Electricité. (Système Ferranti.) (Obligations.)
Compagnie Nationale de Navigation. (Actions.)
Omnibus et Tramways de Lyon. (Actions et Oblig.)
Mines de Campagnac. (Actions et Obligations.)
Maison Brégnet. (Actions et Obligations.)
Mines du Laurium français. (Actions et Parts de fondateur.)
Imprimerie du Journal de Marseille. (Actions.)
Matières colorantes et Produits chimiques de Saint-Denis. (Actions.)
Le Nickel. (Actions et Obligations.)
Société Lyonnaise des Forces motrices du Rhône (Actions.)
Société du Passage Jouffroy. (Actions.)
Société générale française d'Exploitation et de Traitement des Minerais. (Obligations.)
Société serbe française d'Eclairage et de Voies ferrées (Obligations.)
Compagnie française pour l'exploitation des procédés Thomson-Houston. (Oblig.)
Compagnie générale française de Tramways (Actions et Obligations.)
Société anonyme d'Éclairage électrique (Secteur de la place Clichy). (Actions et Obligations.)
Société chimique des Usines du Rhône. (Actions).
Société d'Industrie Houillère de la Russie Méridionale. (Actions et Parts de fondateurs.)
Société générale des Sucreries de la Haute-Égypte.
Sucrerie Raffinerie d'Egypte. (Obligations.)
Société anonyme du Placer Enin. (Actions.)
Société des Lièges fusionnés des Hamendas et Petite Kabylie. (Actions et Obligations).

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES ÉTRANGÈRES

City et Suburban Gold Mining Company.
Compagnie Madrilène du Gaz (Act. et Oblig.)
Dynamite du Transvaal. (Actions et Obligations.)
Société hellénique du Canal de Corinthe. (Obligations 6 0/0.)
Société de la Nouvelle-Montagne. (Actions.)
Société Minière de la Estrella. (Actions.)
Société Minière et Métallurgique des Alpes autrichiennes. (Actions et Obligations.)
Société des Usines du Laurium. (Act. et Oblig.)
Société des Tabacs portugais. (Actions.)

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* paie à présentation les coupons

échus de toutes les valeurs non comprises dans l'énonciation ci-dessus, sous déduction de sa commission.

VALEURS DE PLACEMENT

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre sur simple demande et **sans aucuns frais** des :

Obligations des Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée ;
Obligations des Chemins de fer de l'Est ;
Obligations du Chemin de fer d'Orléans ;
Obligations des Chemins de fer du Midi ;

aux mêmes cours que ceux auxquels les délivrent les Compagnies elles-mêmes.

Il délivre immédiatement à ses guichets des obligations : Ville de Paris, du Crédit foncier, etc.

ASSURANCES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* assure d'office, aux frais de ses clients, tous les envois d'espèces, de billets de banque ou de titres au porteur qu'il a à leur faire.

Il peut également, sur la demande de ses clients, faire assurer les envois qui lui sont faits. Dans ce cas, l'ordre d'assurer doit lui être donné par la lettre d'envoi.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* met à la disposition du public, pour la garde des valeurs, papiers, bijoux, etc., des coffres-forts entiers ou des compartiments de coffres-forts au Siège social, 14, rue Bergère; à la Succursale, 2, place de l'Opéra et dans ses principales Agences.

Une serre spéciale est affectée aux caisses, malles, etc., pouvant contenir de l'argenterie, des objets précieux, dentelles, etc.

Les locations sont faites pour un mois, six mois, un an, suivant tarif qui est délivré sur demande aux divers guichets.

Agences, Succursale et Bureaux de quartier
DU
COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

ADMINISTRATION CENTRALE : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :

A. **Boulevard Saint-Germain, 176.**
B. **Boulevard Saint-Germain, 3.**
C. **Quai de la Rapée, 2.**
D. **Rue Rambuteau, 11.**
E. **Rue de Turbigo, 16.**
F. **Place de la République, 21.**
G. **Rue de Flandre, 24.**
H. **Rue du Quatre-Septembre, 2,** (Pl. de la Bourse)
I. **Boulevard Magenta, 84.**
K. **Boulevard Richard-Lenoir, 92.**
L. **Avenue de Clichy, 36.**
M. **Avenue Kléber, 87.**
N. **Avenue Mac-Mahon, 35.**
O. **Boulevard Montparnasse, 71.**
P. **Rue du Faubourg-Saint-Antoine, 27**
R. **Boulevard Saint-Michel, 53.**
S. **Rue Pascal, 2 (Gobelins).**
T. **Avenue de Villiers, 1.**

BUREAUX DE BANLIEUE

LEVALLOIS-PERRET, place de la République, 3. — **ENGHIEN-LES-BAINS**, Grande-Rue, 47.

AGENCES EN FRANCE :

ABBEVILLE
AGEN
AIX-EN-PROVENCE
ALAIS
AMIENS
ANGOULÊME
ARLES
AVIGNON
BAGNERES-DE-LUCHON
BAGNOLS-SUR-CÈZE
BEAUCAIRE
BEAUNE
BERGERAC
BÉZIERS
BORDEAUX
CAEN
CALAIS
CARCASSONNE
CASTRES
CAVAILLON
CETTE
CHAGNY
CHALON-SUR-SAONE
CHATEAURENARD
CLERMONT-FERRAND
COGNAC
CONDÉ-SUR-NOIREAU
DAX
DIEPPE
DIJON
DUNKERQUE
ÉPINAL
FIRMINY
FLERS
LE HAVRE
HAZEBROUCK
ISSOIRE
LA FERTÉ-MACÉ
LEZIGNAN
LIBOURNE
LIMOGES
LYON
MANOSQUE
MARSEILLE
MAZAMET
MONT-DE-MARSAN
MONTPELLIER
NANTES
NARBONNE
NICE
NIMES
ORANGE
PÉRIGUEUX
PERPIGNAN
PONT-L'ÉVÊQUE
REMIREMONT
RIVESALTES
ROANNE
ROUBAIX
ROUEN
RUFFEC
SAINT-CHAMOND
SAINT-DIÉ
SAINT-ÉTIENNE
SAINT-HIPPOLYTE-D-FORT
SALON
TOULOUSE
TOURCOING
TROUVILLE
VICHY
LE VIGAN
VILLENEUVE-SUR-LOT
VIRE

AGENCES A L'ÉTRANGER :

AGENCE DE LONDRES : 52, Threadneedle Street, E. C.
LIVERPOOL : Bank Chambers Castle Street.
MANCHESTER : 61, King Street.

TUNISIE
TUNIS
SFAX
SOUSSE
GABÈS

MADAGASCAR
TAMATAVE
TANANARIVE
MAJUNGA

MAROC
TANGER

ÉTATS-UNIS
CHICAGO
SAN-FRANCISCO
NOUVELLE-ORLÉANS

INDES
BOMBAY
CALCUTTA

AUSTRALIE
MELBOURNE
SYDNEY